INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Nous vous conseillons de lire ce document afin de pouvoir prendre une décision d'investissement éclairée.

VanEck Video Gaming and eSports UCITS ETF (le « Fonds »)

un compartiment de VanEck UCITS ETFs plc (la « Société »)
Classe d'actions : USD A ISIN : IE00BYWQWR46

Ce fonds est géré par VanEck Asset Management B.V., une filiale de Van Eck Associates Corporation.

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif d'investissement du Fonds est de reproduire la valeur et le rendement du MVIS Global Video Gaming and eSports Index (l'« Indice »), avant commissions et dépenses.
Afin d'atteindre cet objectif d'investissement, le gestionnaire d'investissement suit généralement une stratégie de réplication en investissant directement dans les titres composant l'Indice, qu'il s'agisse d'actions, de certificats de dépôt américains (ADR) ou de certificats de dépôt mondiaux (GDR). Ces titres doivent être émis par des sociétés qui dégagent au moins 50 % de leur revenu des jeux vidéo et/ou des sports en ligne, sont cotées ou dont le titre est négocié sur les marchés répertoriés à l'annexe II du prospectus.
Le gestionnaire a classé le Fonds comme satisfaisant aux dispositions de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 concernant les informations relatives à la durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR ») pour les produits qui mettent en avant les facteurs environnementaux et/ou sociaux et investissent dans des sociétés qui suivent de bonnes pratiques de gouvernance, comme décrit plus en détail ci-dessous. L'objectif d'investissement du fonds n'est pas l'investissement durable.
Le Fonds peut détenir des titres de participation de sociétés dont la principale activité économique consiste à développer des jeux vidéo ainsi que des logiciels et du matériel liés, comme des processeurs et des cartes graphiques utilisés par les systèmes des jeux vidéo, et du matériel connexe comme des manettes, des casques et des consoles de jeux vidéo. S'il n'est pas commode ou rentable pour le Fonds de reproduire la composition de l'Indice, le Gestionnaire d'investissement peut appliquer une méthodologie d'échantillonnage optimisé. Le Fonds peut investir plus de 20 % de sa valeur d'inventaire nette dans les marchés émergents.
Le Fonds peut également (ou autrement) investir dans des instruments financiers dérivés (IFD) uniquement à des fins de gestion efficace de portefeuille et/ou de couverture, s'ils sont liés à l'Indice ou aux titres qui le composent.
Le Fonds peut recourir à des IFD tels que les contrats à terme, contrats d'échange, contrats sur différence, contrats de change à terme et contrats de change non livrables (contrats de change à terme sans règlement à l'échéance) négociés sur n'importe quel marché réglementé figurant sur la liste des marchés de l'annexe II du prospectus.
Le Fonds peut également investir dans des liquidités à titre accessoire et des instruments monétaires tels que dépôts bancaires, reçus et certificats de dépôts, billets de trésorerie, obligations à taux variable et billets à ordre librement cessibles. Les liquidités à titre accessoire, les instruments monétaires et les IFD (autres que les investissement non cotés autorisés) seront cotés ou échangés sur les marchés répertoriés à l'annexe II du prospectus. Le Fonds peut recourir aux liquidités à titre accessoire et aux instruments monétaires dans diverses circonstances, notamment - mais pas seulement - à des fins de gestion de l'exposition totale du portefeuille aux liquidités et à des fins d'emprunt à court terme, ou encore en vue de participer à une émission avec droit de souscription.
Le Fonds investit dans les titres (physiques) sous-jacents qui composent l'Indice. Il n'effectue pas de prêt de titres.
Le Fonds, reposant sur une approche d'investissement « passive » ou indicielle, tente de se rapprocher de la performance d'investissement de l'Indice en recourant à un portefeuille de titres qui reproduit généralement l'Indice. Le Gestionnaire de placements surveillera régulièrement l'exactitude du suivi du Fonds.
Recommandation: ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.
• Devise de référence du Fonds : U.S. Dollar
• Politique de distribution : Income accumulated.

Profil de risque / rendement

Lower risk — Typically lower reward
Higher risk — Typically higher reward

1	2	3	4	5	**6**	7

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer au fil du temps.
La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'absence de risque.
Ce Fonds est classé 6 parce que les fonds de ce type ont connu des hausses et des baisses de valeur très élevées dans le passé.
Les Investissements dans les titres sous-jacents de l'Indice sont exposés aux risques propres au secteur comme la pression concurrentielle, les risques technologiques et les risques juridiques.
En dépit de la pertinence des risques suivants, ceux-ci ne sont pas toujours convenablement pris en compte par l'indicateur synthétique de risque et peuvent entraîner des pertes supplémentaires :

- Risque lié au marché des actions : les prix des titres du Fonds sont soumis aux risques inhérents à l'investissement sur le marché des valeurs mobilières, y compris la conjoncture économique générale et les baisses soudaines et imprévisibles de la valeur. Un investissement dans le Fonds peut comporter un risque de perte.
- Risque de concentration industrielle ou sectorielle : Les actifs du Fonds peuvent être investis principalement dans un ou plusieurs secteurs ou industries en particulier. Le Fonds peut être exposé au risque que les conditions économiques, politiques ou autres qui ont un effet négatif sur les secteurs ou industries concernés aient un impact négatif plus important sur la performance du Fonds que si ses actifs étaient investis dans une plus grande variété de secteurs ou d'industries.
- Risque d'investir dans des petites entreprises : les titres des petites entreprises peuvent être plus volatils et moins liquides que ceux des grandes sociétés. Les petites entreprises possèdent parfois un historique d'activité plus récent, peuvent disposer de moyens financiers moins importants, être moins résistantes à la concurrence, avoir une gamme de produits moins diversifiée et être plus sensibles aux pressions du marché. Le marché d'échange de leurs titres est parfois plus restreint.

Pour obtenir de plus amples informations concernant les risques, veuillez consulter la section « Facteurs de risques » dans le prospectus du Fonds disponible sur www.vaneck.com.

Frais

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés préalablement ou suite à votre investissement

Frais d'émission	None*
Frais de rachat	None*

Il s'agit du maximum de frais susceptibles d'être déduits de votre placement avant son investissement ou avant le versement du produit de rachat de votre placement.

Frais prélevés sur le Fonds en cours d'année	
Frais courants	0.55%

Frais que le fonds peut être amené à supporter dans certaines circonstances	
Commissions liées à l'évolution de la valeur du Fonds	None

*Ne s'applique pas aux investisseurs sur le marché secondaire. Les investisseurs qui achètent ou vendent des parts sur un marché assument les frais de leurs intermédiaires financiers. Les informations relatives à ces frais sont disponibles auprès des marchés de cotation et de négociation des actions ou auprès des intermédiaires financiers.

Vous trouverez des informations relatives aux frais dans le Prospectus et/ou le supplément, au chapitre consacré aux frais. Ces documents sont disponibles à l'adresse www.vaneck.com

Les frais courants indiqués se basent sur les frais pour la période de 12 mois clôturée le 31 décembre 2021 . Cette valeur peut fluctuer d'une année à l'autre. Ce chiffre n'inclut pas les frais de transaction en portefeuille.

Performances passées

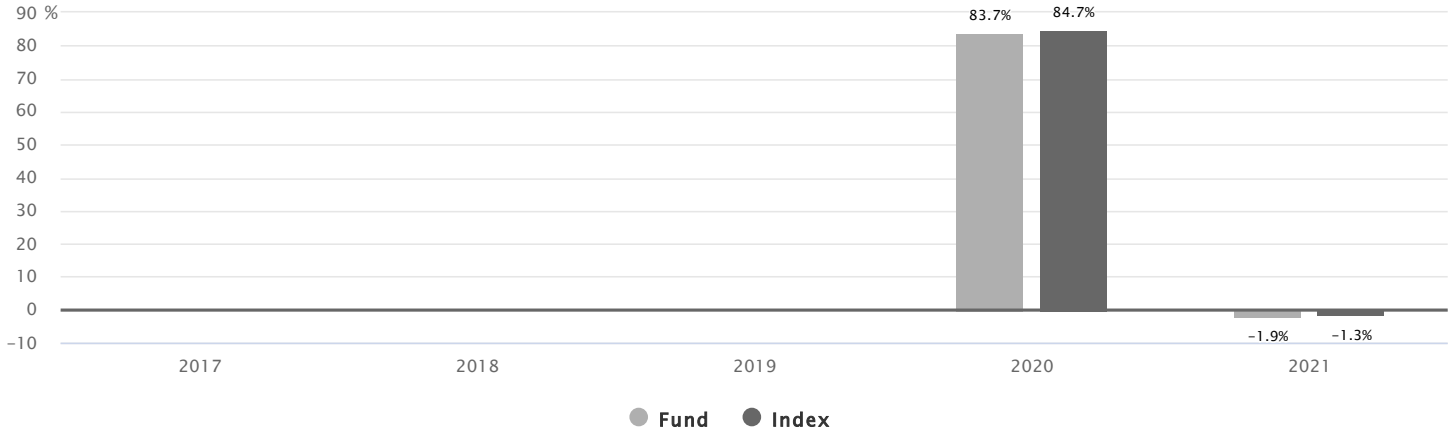

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable de la performance future.

Le diagramme présente l'évolution annuelle de la valeur du Fonds en USD pour chaque année civile complète de la période qu'il couvre. Cette évolution est exprimée en pourcentage de modification de la valeur nette d'inventaire du Fonds à la fin de chaque année. Le Fonds a été créé le 24 juin 2019.

La performance est indiquée après déduction des frais courants.

Informations pratiques

Le dépositaire du Fonds est State Street Custodial Services (Ireland) Limited.
De plus amples informations sur la Société et le Fonds, notamment le prospectus et les rapports annuels et semestriels, sont disponibles gratuitement en ligne sur www.vaneck.com ainsi qu'auprès du siège de la Société établie. Ces documents sont disponibles en anglais et dans certaines autres langues.
Le Fonds est un compartiment de la Société, une structure de fonds à compartiments multiples. Les informations ici fournies sont propres au Fonds cité au début du présent document. Toutefois, le prospectus ainsi que les rapports annuels et semestriels sont établis pour la Société plutôt que distinctement pour le Fonds.
La valeur nette d'inventaire et d'autres informations sur les catégories de parts sont disponibles en ligne sur www.vaneck.com.
Les investisseurs peuvent acheter ou vendre des parts chaque jour sur un ou plusieurs marchés boursiers sur lesquels les parts sont négociées. Les parts du fonds sont négociées sur un ou plusieurs marchés boursiers.
Les détails de la politique de rémunération de la Société de gestion VanEck Asset Management B.V., y compris mais sans s'y limiter, une description du calcul des rémunérations et commissions, l'identité des personnes responsables d'accorder les rémunérations et commissions, de même que la composition du comité de rémunération le cas échéant, peuvent être consultés sur le site web www.vaneck.com, et un exemplaire papier peut être fourni gratuitement sur demande au siège de la société de gestion.
La Société est soumise à la législation fiscale irlandaise. Selon votre pays de résidence, cet aspect est susceptible d'influencer votre investissement. Veuillez dès lors consulter votre conseiller fiscal ou en investissement afin d'obtenir des conseils quant à vos obligations fiscales.
Des informations complémentaires concernant l'Indice sont disponibles sur le site web du fournisseur d'indices:
www.marketvector.com
La responsabilité de VanEck Asset Management B.V. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
En vertu de la législation irlandaise, la Société a séparé les responsabilités entre ses compartiments. Les avoirs du Fonds ne seront donc pas utilisés pour honorer les responsabilités d'autres compartiments de la Société. En outre, l'actif et le passif du Fonds sont séparés des avoirs des autres compartiments.

Le Fonds est autorisé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande (CBI). VanEck Asset Management B.V. est autorisé aux Pays-Bas et réglementé par l'Autorité néerlandaise des marchés financiers (AFM). Les informations clés pour l'investisseur sont exactes au 16 décembre 2022.